

■ **Vox Sàrl**, à Val-de-Travers, CH-645-4098775-2 (FOSC du 08.09.2005, p. 9/3008912). Par suite de fusion de communes, la commune du siège devient Val-de-Travers et l'adresse devient: Noiraigue, place de la Gare 2, 2103 Noiraigue.  
Registre journalier no 390 du 16.01.2009  
(04839840 / CH-645.4.098.775-2)